
DOSSIER DE PRESSE

Journées européennes du patrimoine 2013



Journées européennes du patrimoine 2013

Conserver et valoriser le patrimoine : une priorité du Conseil général des Yvelines

Les Yvelines possèdent un patrimoine, d'intérêt national comme local, qui contribue à sa richesse culturelle, son identité et son attractivité : archives, archéologique, monumental, mobilier et muséal.

La politique du Conseil général des Yvelines dans ce domaine s'appuie sur l'évolution des politiques de conservation et de valorisation ainsi que sur la diversité du patrimoine départemental.

La politique de conservation, restauration et valorisation du patrimoine

LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES

La conservation de près de 28 kilomètres linéaires d'archives relatives à l'histoire du département, du Moyen Age à nos jours (Montigny-le-Bretonneux).

Pour préserver ce patrimoine et prévenir sa dégradation, les Archives départementales veillent à lui assurer les meilleures conditions de conservation. Les magasins d'archives ont été conçus comme une gigantesque bouteille thermos, ce qui permet de maintenir facilement leur température aux alentours de 18 degrés et leur taux d'humidité dans l'air aux alentours de 50 % : ce climat est en effet celui qui convient le mieux au papier.

Les documents les plus abîmés sont ceux qui, au cours de leur longue histoire, ont été les plus mal stockés, dans des caves ou des greniers notamment où ils ont souvent subi les attaques des rongeurs ou des insectes, ou bien des dégâts des eaux. Ils font l'objet d'opérations de restauration menées par des prestataires extérieurs, choisis pour leur professionnalisme : nettoyage, comblage des lacunes, renforcement des parties les plus fragiles du papier, remplacement de la reliure, etc. En 2012, plus de 500 documents ont été restaurés. Parmi eux, une vingtaine de documents datant du Moyen Age, dont les fragiles sceaux de cire avaient été brisés.

La numérisation est une autre façon d'améliorer les conditions de conservation des documents anciens. Disponibles sous forme électronique sur internet, les documents originaux ne subissent plus aucune manipulation et ne sont plus sortis des magasins qu'à de rares occasions. A l'heure actuelle, plus de 3 millions de pages de documents ont été numérisés en un peu plus de dix années : état-civil, cadastre, registres militaires, etc. Si le chiffre est impressionnant, il faut avoir à l'esprit que cela ne représente toutefois que moins de 2% du total des collections !

Archives départementales

2, avenue de Lunca - Quartier du Pas du Lac

78 180 Montigny-le-Bretonneux

Tél. 01 61 37 36 30

| archives@yvelines.fr / www.archives.yvelines.fr

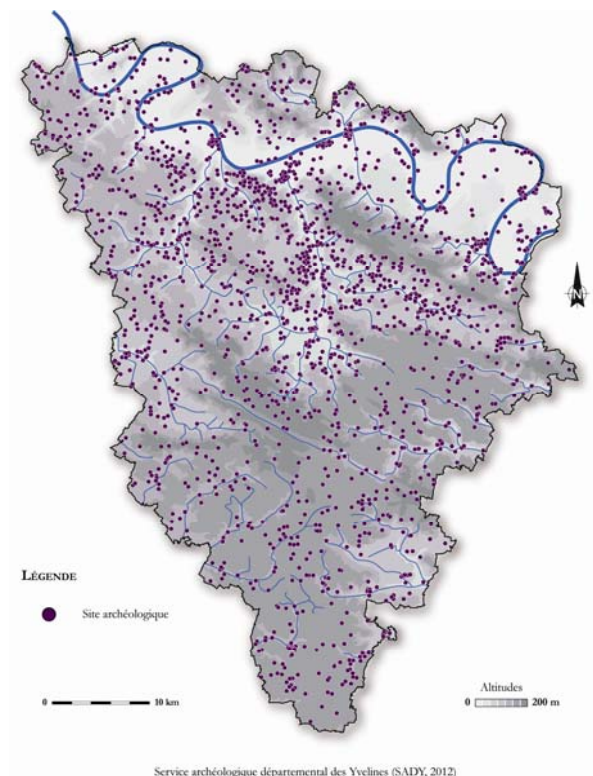
LE SERVICE ARCHEOLOGIQUE DEPARTEMENTAL

Protéger et conserver plus de 400 000 ans d'occupations humaines dans les Yvelines

Le patrimoine archéologique se compose de sites et de collections d'objets, dont la préservation nécessite d'en avoir une bonne connaissance. Pour cela, le Service alimente, administre et sécurise, entre autres, la Carte archéologique départementale (base de données scientifiques et documentaires « Objectif Mémoire »). Celle-ci recense les sites archéologiques connus (plus de 3 700 géoréférencés en 2012), ainsi que l'ensemble des collections... de la Préhistoire à l'Epoque moderne.

Pour concilier l'aménagement du territoire et la protection de ce bien culturel fragile non renouvelable, le Conseil général des Yvelines s'est engagé, en 2009, dans une mission dite « d'archéologie préventive ». Celle-ci facilite la réalisation des travaux d'aménagement en intervenant en amont, lorsque ceux-ci sont susceptibles de porter atteinte à des vestiges ou de provoquer leur disparition définitive.

Les collections conservées au sein du dépôt archéologique départemental se composent, quant à elles, de plusieurs milliers d'objets (en pierre, céramique, os, métal ou verre). A leur sortie de terre, ces objets peuvent présenter des altérations, qui sont neutralisées ou ralenties au moyen de traitements de conservation curatifs. Si aucun processus de dégradation n'est encore engagé, et pour éviter que cela ne se produise, les objets sont soumis à des mesures de conservation préventive, afin de garantir leur conservation à long terme.



Carte de localisation des sites archéologiques recensés
sur le territoire yvelinois.

LE SERVICE PATRIMOINE MONUMENTAL ET MOBILIER

Le patrimoine monumental

Depuis plus de 30 ans, le Conseil général intervient en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine historique yvelinois, afin de préserver ces nombreux témoins pour l'avenir. Ses actions concourent aussi à la conservation des formes et des techniques de construction traditionnelles, et contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie de son territoire.

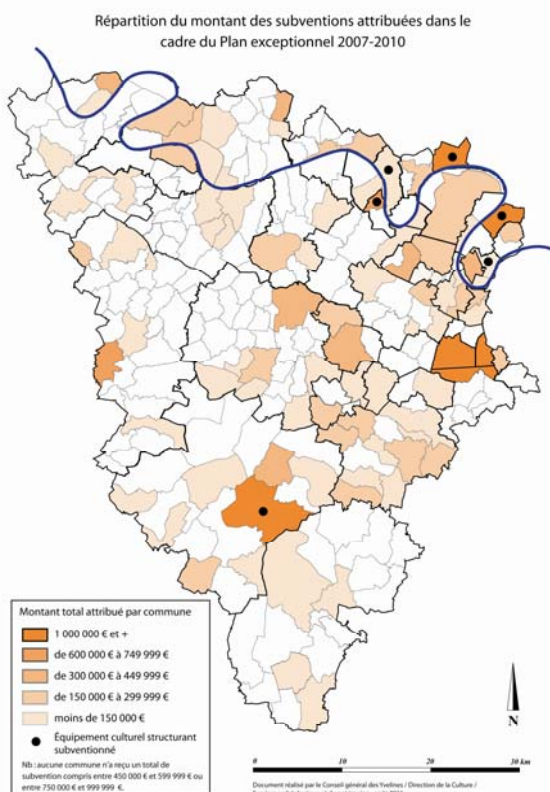
Avec le « Plan exceptionnel d'aide aux collectivités pour le développement de leurs édifices culturels structurants 2007-2010 », le Département a mis en œuvre pendant quatre ans une politique ambitieuse. Dans ce cadre, 183 projets de restauration d'éléments patrimoniaux, protégés ou non au titre des monuments historiques, en situation de péril ou non, ont bénéficié d'un soutien financier, qu'il s'agisse d'édifices, d'objets mobiliers ou d'orgues, à hauteur de 12,5 millions d'euros, répartis sur 33 cantons yvelinois.

De ce fait, ce dispositif a profondément dynamisé la restauration du patrimoine yvelinois, en permettant notamment d'assurer la pérennité d'édifices ou d'objets remarquables pour les générations futures, mais aussi de réhabiliter des constructions anciennes aux centres des bourgs en leur conférant une nouvelle fonction.

Il a également fait du Conseil général l'un des principaux financeurs de la restauration du patrimoine sur son territoire - en couvrant près d'un tiers des dépenses réalisées pour l'ensemble de ces projets – et au niveau régional, positionné les Yvelines comme le département œuvrant le plus dans ce domaine.

Après l'achèvement du « Plan exceptionnel 2007 - 2010 », le Conseil général poursuit son action pour entretenir et pérenniser la mémoire de son territoire. Pour cela, il a mis en œuvre fin 2012 un nouveau dispositif sur trois ans (2013-2015), en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine historique monumental des collectivités yvelinoises.

Répartition du montant des subventions attribuées dans le cadre du « Plan exceptionnel 2007-2010 ».



Le patrimoine mobilier

Des collections riches et diversifiées

Le patrimoine yvelinois compte environ 2 500 objets protégés au titre des monuments historiques, œuvres conservées dans des collections publiques et privées hors musées, dispersées dans les 262 communes du département. Ces objets sont conservés dans des édifices prestigieux comme la cathédrale de Versailles, les collégiales de Mantes-la-Jolie et de Poissy, dans les grandes demeures privées comme les châteaux de Breteuil, Thoiry ou Groussay, mais aussi dans des édifices plus modestes, églises rurales, mairies et hôpitaux. Cette « collection » compte nombre d'œuvres sculptées du Moyen Age et de la Renaissance, ainsi que d'importants ensembles décoratifs des XVII et XVIIIe siècles : tableaux, retables, meubles, peintures murales.

Recenser et protéger ce patrimoine vulnérable

Cette mission repose sur les épaules de deux conservateurs compétents dans ce domaine. Les dernières campagnes de recensement et de protection juridique au titre des Monuments historiques ont permis de faire connaître l'intérêt d'œuvres plus récentes, peintures et sculptures des XIXe et XXe siècles, ensembles relevant du patrimoine industriel, scientifique et technique. La difficulté à conserver ces œuvres dans le contexte qui leur donne sens, réside dans leur localisation au sein d'édifices souvent peu adaptés à leur préservation.

Assurer la sauvegarde matérielle des œuvres

Conscient de la richesse mais aussi de la fragilité de ces œuvres, le Conseil général des Yvelines s'est largement engagé dans leur sauvegarde préventive et curative. C'est ainsi qu'il a mis en place un programme annuel de restauration du patrimoine communal. Outre l'instruction administrative et financière des dossiers correspondants, le Service apporte son expertise scientifique et technique pour sélectionner des restaurateurs compétents et accompagner le déroulement des chantiers de restauration.

Valoriser et transmettre

La formation historique et artistique des conservateurs chargés de ces missions les rend à même d'accompagner les initiatives de mise en valeur du patrimoine mobilier yvelinois, par le biais de publications, expositions ou autres outils de diffusion scientifique et culturelle.

Les dispositifs d'aide aux collectivités publiques du Département :

- Yvelines Patrimoine 2013 -2015 - Aide aux collectivités pour la restauration et la valorisation de leur patrimoine historique monumental

Attribution de subventions aux collectivités publiques, afin d'accompagner leurs projets de restauration d'édifices patrimoniaux.

- Sauvetage d'urgence des objets d'art et des documents d'archive

Aide aux communes pour la restauration des documents conservés dans leur territoire.

- Sauvegarde du patrimoine mobilier classé au titre des monuments historiques

Aide aux communes en complément de la subvention de l'Etat.

Ouvert au public en 1980 par le Conseil général des Yvelines, le musée départemental Maurice Denis est aménagé dans l'ancienne demeure de Maurice Denis, peintre et théoricien du mouvement nabi, qui réalisa dans cette maison la plus grande partie de son œuvre.

Ancien hôpital royal construit à la fin du XVIIIe siècle, cette imposante bâtisse, entourée d'un jardin, est aujourd'hui classée monument historique.

Le bâtiment et les jardins s'étagent sur trois niveaux sur le versant ensoleillé de la colline de Saint-Germain-en-Laye.



La vocation essentielle du musée est de réunir, autour de la personnalité de Maurice Denis, une collection originale d'œuvres d'artistes symbolistes, nabis, postimpressionnistes et du groupe de Pont-Aven liés aux mouvements d'avant-garde de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle tels que : Louis Anquetin, Pierre Bonnard, Charles Filiger, Paul Gauguin, Georges Lacombe, Alphonse Mucha, Paul Ranson, Odilon Redon, Paul Sérusier, Félix Vallotton, Jan Verkade, Edouard Vuillard...

Le fonds de collection du musée, initialement constitué par une donation exceptionnelle de la famille de Maurice Denis en 1976, a été depuis enrichi par de nombreuses donations et acquisitions d'œuvres d'artistes symbolistes et nabis provenant de collections privées et publiques, françaises et étrangères.

Composées en grande partie de peintures, les collections comportent aussi de nombreuses œuvres graphiques, des sculptures ainsi que des pièces de mobilier et des objets d'art : éventails, paravents, vitraux, meubles, objets liturgiques Tous ces éléments permettent de saisir la volonté des artistes nabis d'intégrer l'art dans la vie quotidienne...

Réunissant des œuvres très diverses, la collection du musée témoigne d'une grande cohérence. Elle représente aujourd'hui un ensemble incontournable pour la compréhension de la naissance de l'art moderne, et abrite des œuvres notables de Maurice Denis et des artistes de son temps.

Pour le visiteur qui s'intéresse au tournant du XXe siècle et aux origines de l'art moderne, cette visite est incontournable !

Musée départemental Maurice Denis

2bis, rue Maurice Denis

78 100 Saint-Germain-en-Laye

Tél. 01 39 73 77 87

museemauricedenis@yvelines.fr / www.museemauricedenis.yvelines.fr

Coup de projecteur sur des métiers du patrimoine dans les Yvelines

Archéologue, conservateur des Antiquités et objets d'art, conservateur-restaurateurs de peintures et d'œuvres peintes, médiateur, régisseur et restaurateur des collections... autant de métiers du patrimoine différents et passionnants !

ARCHEOLOGUE

Le métier d'archéologue recouvre différentes missions plus ou moins étendues selon l'importance de la structure qui l'intègre. C'est un terme générique qui englobe les métiers associés à la recherche des traces matérielles de l'histoire humaine. C'est aussi un mot qui fait rêver, tout en étant chargé de clichés, le plus souvent éloignés de la réalité des missions exercées.

L'archéologue a pour mission principale d'étudier les traces matérielles laissées par les installations humaines depuis la Préhistoire, et sans limite de temps. Pour comprendre ces traces conservées dans le sol ou en élévation (histoire des constructions), il applique des méthodes de prospection, de fouille, d'analyse des sols, de comparaison des objets, de relevé des architectures, etc. Bien que la fouille soit la méthode la plus connue du grand public, elle n'est pas toujours nécessaire et ne représente qu'un court moment dans la chaîne opératoire d'une étude archéologique.



Sondages archéologiques dans l'église de Marcq (2011)

De ce fait, la plupart des archéologues possèdent une spécialité : pour les grandes périodes de l'histoire humaine par exemple (du Paléolithique à la période Moderne) ou pour l'étude d'un type de mobilier (céramologue pour l'étude de la céramique, lithicien pour l'étude de la pierre, etc.) ou encore l'emploi d'une technique (archéozoologie pour les ossements d'animaux,

anthropologue pour les ossements humains, paléoenvironnementaliste pour l'étude des paysages et du climat...).

Par ailleurs, le contexte dans lequel l'archéologie se développe a énormément changé. Depuis les années 80, elle s'est lentement professionnalisée. L'image du chantier d'été composé principalement de bénévoles, fouillant sans contrainte de temps un site, ne convient plus que pour à peine 5 % des opérations actuelles. Ces quinze dernières années, l'archéologie se réalise, principalement, dans le cadre de l'aménagement du territoire. Elle est donc en priorité « préventive », car elle intervient au préalable d'un aménagement futur et dans le cadre d'une réglementation très claire, qui définit les objectifs, les intervenants, la durée des fouilles, etc.



Tranchée de diagnostic réalisée dans le cadre de l'archéologie préventive (2009).

Les archéologues départementaux mènent des recherches sur l'ensemble du territoire yvelinois et s'intéressent à toutes les périodes en réalisant des opérations de terrain, des études sur les collections ou les architectures et en publiant leurs résultats pour en partager la connaissance.

Origine de la création de la mission de conservateur des Antiquités et objets d'art

La mission de conservateur des Antiquités et objets d'art a été instituée par décret du 11 avril 1908. Elle avait pour but d'aider les communes à gérer le patrimoine religieux important, dont elles avaient reçu la charge nouvelle depuis la loi du 9 décembre 1905 dite de séparation des églises et de l'Etat.

Les missions actuelles du conservateur des Antiquités et objets d'art (CAOA)

Le conservateur des Antiquités et objets d'art (CAOA) œuvre aujourd'hui quotidiennement auprès des propriétaires et affectataires pour la connaissance, la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine mobilier. Son domaine d'intervention est le patrimoine mobilier protégé, privé ou public, à l'exclusion des archives écrites et des objets de musée. Il est l'interlocuteur au niveau départemental du conservateur des monuments historiques, pour tout ce qui relève de la protection monument historique et de la conservation des objets. Le plus souvent, il s'agit d'un historien de l'art ou d'un historien.

Quant il est également agent du Conseil général, comme cela est le cas dans le Département des Yvelines, le CAO A assume des missions qui vont au-delà de celles menées pour le compte de l'Etat.

Ces missions de conservation des objets s'étendent, notamment, avec le conseil aux communes et la gestion de subventions départementales pour la restauration du patrimoine. Ainsi, dans les Yvelines, un programme spécifique d'aide dédiée à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine mobilier digne d'intérêt a été mis en place afin de soutenir les communes souhaitant conserver *in situ* ce patrimoine fragile. Il permet la prise en charge, pour les objets non protégés et inscrits au titre des monuments historiques, de 70% du montant des travaux de restauration, et pour les objets classés, de compléter à hauteur de 20% du montant des travaux, l'aide apportée par l'Etat.

Les missions du Conservateur des Antiquités et objets d'art sont les suivantes.

Surveiller - Le CAO A assure le suivi des objets protégés au titre des monuments historiques. Cette mission de contrôle prend la forme d'un récolement réglementaire, qui est effectué sur le terrain et qui doit être réalisé tous les cinq ans. Cette visite a pour but de vérifier la présence de ces objets, particulièrement vulnérables (vols, dégradations), en surveillant leur état de conservation.

Recenser, documenter, protéger - Le CAO A est chargé de la protection juridique du patrimoine mobilier. Prospectant sur l'ensemble du territoire, il repère les objets méritant une protection monument historique et élabore, ainsi, un dossier documentaire composé d'une étude historique, artistique et technique approfondie, qu'il soumet en moyenne une fois par an à la commission départementale des objets mobiliers (CDOM). Cette commission présidée par le Préfet du Département, propose une inscription de ces objets au titre des monuments historiques et émet pour les objets d'intérêt public, un vœu de classement. Ces dossiers sont alors soumis à la Commission nationale des monuments historiques. Au terme de plus d'un siècle d'exercice de ces missions, les résultats sont impressionnants puisque églises, chapelles,

mairies, hôpitaux, usines, universités, palais de justice et demeures privées renferment plus de 260 000 objets protégés au titre des monuments historiques.



Tableau *La Pentecôte* (Villennes-Sur-Seine), huile sur toile, 2e moitié du XVIIIe siècle, attribué à Thomas Goussé, d'après les dessins de Laurent de La Hyre, œuvre présentée à la CDOM du 15/04/2010, classée au titre des Monuments historiques le 16/04/2012 (cliché ADY, D Balloud)

Conserver, restaurer et valoriser- Les CAO A jouent un rôle important de conseil auprès des propriétaires soucieux de conserver leur patrimoine. Ils participent ainsi au montage des dossiers de restauration, aux réflexions liées à la présentation (soclage, sûreté, etc.) et la mise en valeur des objets (expositions, publications, cartels de présentation...).

Dans les Yvelines, la base informatique dédiée au patrimoine mobilier permet de diffuser au public le recensement des objets yvelinois (www.archives.yvelines.fr).



Avant restauration (cliché ADY, D Balloud)



Après restauration (cliché ADY, T Augis)

Tableau *le songe de saint Joseph* (Montainville), huile sur toile, fin du XVIIIe ou début du XIXe siècle, attribué à Paolo Pagani (1655-1716), restauré en 2007 avec le soutien financier du Conseil général des Yvelines.

CONSERVATEUR-RESTAURATEUR DE PEINTURE ET D'ŒUVRES PEINTES

Le conservateur-restaurateur est un acteur dépendant de la sphère patrimoniale et des métiers de la conservation.

Son objectif est de sauvegarder les œuvres d'art peintes dans le respect de leur signification à la fois culturelle, esthétique, éthique et artistique.

L'intervention du restaurateur ne cible pas la restitution d'un bien culturel dans son état d'origine, c'est-à-dire « neuf », mais contribue à sa conservation en l'état et dans le temps.

La restauration permet de rendre à l'œuvre, un état stable (qui ne continue pas à se dégrader) afin qu'elle puisse perdurer dans le temps et se transmettre à des générations futures.

Il doit agir dans le respect de grands principes déontologiques, codifiés par la profession : sont entre autres connus les principes de compatibilité, réversibilité, lisibilité à mettre en œuvre chaque fois que l'on touche à la matière d'une œuvre d'art.

Aujourd'hui, le conservateur-restaurateur ouvre son champ d'action et s'intègre parfaitement dans la chaîne opératoire des politiques de prêt et d'exposition des musées. Il peut également être rattaché, comme dans certains musées, à des domaines techniques comme la régie des œuvres ou encore à des services de restauration ou de conservation.



Exemple d'intervention de retouche sur une couche picturale

Le professionnel a alors pour mission le suivi rapproché des collections, l'examen diagnostique, les constats d'état et préconisations pour transport, les traitements de conservation et de restauration du bien culturel et la documentation de ces interventions.

On ne retouche pas une peinture avec le matériau d'origine constitutif de l'œuvre comme l'huile par exemple. Ici, la retouche se fait avec des couleurs spécifiquement fabriquées pour la restauration et dont le liant a été mis au point par des laboratoires de recherches scientifiques américains.

Ces couleurs permettent de répondre entre autres aux fameux principes qui régissent le métier soit :

- la compatibilité : la retouche est compatible avec les matériaux constitutifs de l'œuvre. En vieillissant, elle n'interviendra pas dans le processus d'altération naturelle des matériaux d'origine.
- la réversibilité : si le besoin se présente, on peut ôter à tous moment la retouche simplement sans altérer l'œuvre originale.
- la lisibilité : la retouche de restauration doit permettre de rétablir une lecture de l'œuvre sans heurter le spectateur. La retouche vient « masquer » de façon harmonieuse les zones altérées et permettre de restituer une continuité visuelle.

En revanche, il ne s'agit en aucun cas de venir rendre un illusionnisme parfait et d'interpréter des manques. Lorsque l'on s'approche au plus près de la peinture, la touche colorée doit rester lisible, c'est-à-dire que l'on doit pouvoir distinguer la zone originale de la zone retouchée, restaurée.

Selon Cesare Brandi, historien de l'art, critique d'art et écrivain italien, spécialiste de la théorie de la restauration : *Le premier axiome relatif à la matière des œuvres d'art comme unique objet d'intervention de restauration exige une meilleure connaissance du concept de matière en relation avec l'œuvre d'art [...] Ce sera seulement dans un second temps, quand on arrive à l'intervention pratique de la restauration que nous avons besoin aussi d'une connaissance scientifique de la matière dans sa constitution physique...*

MEDIATEUR DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE : POUR LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Ce métier représente en réalité une des multiples facettes de l'archéologie. La recherche n'a de sens que si elle peut être discutée, entre spécialistes tout d'abord, mais bien évidemment au final partagée avec le plus grand nombre. Cela est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit de recherches portant sur l'histoire humaine, notre bien commun. Toute la population doit avoir accès aux savoirs qui concernent à la fois l'origine de son espèce et l'histoire des occupations humaines de son territoire. Un service archéologique départemental a pour mission la découverte de ces savoirs, la conservation des traces de cette histoire locale et sa transmission.

Tous les archéologues sont donc amenés à diffuser leurs découvertes tout comme leurs questionnements ; le médiateur ne fait qu'en démultiplier la portée et adapter la forme selon les publics auxquels il s'adresse.

Au sein du Service archéologique départemental, la médiation se concrétise par la création d'expositions, de publications, l'organisation d'événements, l'animation d'ateliers pédagogiques ou la rédaction d'articles sur le web. Il s'agit surtout d'échanger avec la population, d'expliquer, de débattre, d'être à l'écoute des questions et tenter d'y répondre.



Atelier de découverte d'objets archéologiques.



Visite de l'exposition *Yvelines antiques* adaptée aux scolaires.

REGISSEUR DES COLLECTIONS ARCHEOLOGIQUES

Le métier de régisseur consiste à assurer et coordonner la gestion et la conservation des objets archéologiques depuis leur mise au jour sur le terrain jusqu'à leur stockage définitif. Il doit exercer pour cela plusieurs missions.

Suivre la chaîne de traitements du mobilier : pour leur conservation et leur étude

Une fois mis au jour, les objets suivent différentes étapes au sein d'une chaîne opératoire, qui consiste d'abord à les laver, les sécher, les trier et les reconditionner. Chaque objet est ensuite inventorié dans une base de données que le régisseur met à jour régulièrement. Il peut être amené par ailleurs à gérer la documentation liée aux objets : photographies, dessins et radiographies. Enfin, il peut orienter si nécessaire certains objets vers le laboratoire de restauration.

The screenshot shows the 'Objectif Mémoire' software interface. The main window is titled 'Collection'. It contains several sections for data entry and viewing. On the left, there's a sidebar with icons for 'Yvelines', 'Contexte général', and 'Collection'. The main area is divided into several panels. The top panel shows 'Saisie le 04/09/1992 par Pascale Arnaud'. Below this, there are fields for 'Nom usuel' (Aiguière), 'Matériau' (Céramique), 'Datation' (Moyen Age classique), 'Description complémentaire' (Aiguière à pâte rouge, décorée de lignes incisées sur le col et la panse. 1er quart du XIVe siècle. L'aiguière en céramique est une forme rare : elle imite les exemplaires en métal. L'aiguière servait à verser l'eau pour se laver les mains avant le repas.), 'Dimensions Poids' (22 | 14,8 | 16), 'Description' (Aiguière), 'Catégorie' (Récipient), 'Cat. techn.' (Type), 'Atelier', 'Etat' (Lacunaire), 'Vrac' (checked), 'Exposable' (checked), 'Archéol. complet' (checked), 'Traitement' (Restauré), 'N° d'objet' (12), 'N° d'inv.' (CHE.6009.12), 'Anc. réf.' (CHE.6009.15), 'N° boîte' (55074), 'Etagère' (5074), 'Mag.' (25), 'Nb caisses', and 'Code prêt'. On the right, there is a photograph of a red ceramic jug (aiguière).

Fiche descriptive d'une céramique (extrait de la base « Objectif mémoire » du Service archéologique départemental).

Gérer le dépôt archéologique : garantir l'accessibilité des collections

Le dépôt, équipé d'étagères mobiles et de quelques étagères fixes, est organisé autour d'un plan de classement où les collections sont regroupées par période, par site et par matériau.

Le mobilier est conditionné dans des caisses standardisées toutes numérotées et enregistrées dans une base de données afin de les localiser facilement. Les objets les plus encombrants sont stockés quant à eux sur de grandes étagères porte-palettes.



Stockage du mobilier sur les étagères mobiles ou fixes.

Appliquer des mesures de conservation préventive : prévenir les risques d'altération des objets et garantir leur conservation à long terme

Ces mesures dites de « conservation préventive » consistent notamment en la confection de support et de conditionnement adaptés selon le degré de fragilité de l'objet et sa sensibilité à l'humidité ; à surveiller les conditions climatiques au sein des espaces de stockage comme des espaces d'exposition ; à sensibiliser le public sur les risques de dégradations des objets et les principes de conservation préventive.

Gérer les mouvements d'objets

Le régisseur reçoit enfin régulièrement des demandes de prêt d'objets pour étude, restauration ou exposition, en interne comme en externe. Il s'agit alors pour lui d'assurer la gestion administrative, juridique et logistique de chaque demande de prêt : définition des conditions de prêt ; demande d'autorisation de prêt et gestion des valeurs d'assurance ; organisation du transport ; réalisation des constats d'état au départ et au retour des objets ; mise à jour de la localisation des objets. Il participe enfin au montage et au démontage des expositions.

Compte tenu de ses différentes missions, le régisseur est amené à travailler quotidiennement avec l'ensemble des agents d'un service archéologique : archéologues, restaurateur, photographe, documentaliste et médiateur.

RESTAURATEUR D'OBJETS ARCHEOLOGIQUES

Au sortir d'une fouille archéologique, les objets sont souvent méconnaissables et fragiles, brisés ou incomplets ; les matériaux sont dégradés par un long séjour dans le sol... En outre, le passage à l'air libre leur fait courir un risque d'altération qui peut être très rapide. C'est ici qu'intervient le restaurateur d'objets archéologiques. Son rôle est de traiter les objets pour assurer leur conservation à long terme et de les restaurer afin qu'ils puissent être étudiés par les archéologues et présentés au public.

Il peut être plus important de sauver mille objets que d'en restaurer un : la conservation est donc la priorité. Il vaut mieux prévenir que guérir, et donc protéger les objets des risques d'altération, en particulier par l'aménagement d'un environnement favorable et la mise en œuvre pour chacun des meilleures conditions de stockage (température, humidité), voire de transport lors des déplacements (protection contre les chocs, emballage sur mesure, etc.).

Au laboratoire comme sur le terrain, la première étape consiste à établir un diagnostic, pour choisir puis appliquer un traitement approprié. C'est pourquoi on compare volontiers ce métier à une « médecine des objets », qui est parfois une médecine d'urgence. Lorsque des objets très fragiles sont mis au jour sur les chantiers de fouilles, le restaurateur se déplace pour effectuer les « gestes qui sauvent » et les prélever dans les meilleures conditions, pour être traités en laboratoire par la suite. Le restaurateur joue aussi un rôle dans la sensibilisation des archéologues aux problèmes de conservation.



Nettoyage et consolidation d'un fragment de céramique néolithique très fissurée sur un chantier de diagnostic d'archéologie préventive (2009).

Certains objets ont besoin de traitements dits de conservation curative, qui vont neutraliser ou ralentir les mécanismes physico-chimiques d'altération déjà en œuvre, adaptés à chaque matériau (céramique, verre, bois, cuir, métaux, os...).

La restauration des objets, notamment métalliques, met aussi en lumière des indices utiles pour comprendre les technologies anciennes : métallurgie, techniques de décor et d'assemblage, etc. Ces éléments, parfois invisibles avant le traitement, constituent un apport indispensable à l'étude archéologique.



Une plaque boucle mérovingienne à damasquinure avant nettoyage et lors de sa restauration (nécropole de Vicq).

Pour traiter les objets et leur rendre forme et lisibilité, il faut disposer d'un laboratoire bien équipé. Microscope, roulette de dentiste, micro-sableuse, pinceaux, produits chimiques, résines, colles... sont quelques-uns des moyens employés. Un grand principe de la restauration d'objets est de toujours choisir des traitements réversibles en raison des risques dus au vieillissement des éléments ajoutés. On choisira pour cela des produits aussi stables que possible.

Restaurateur est un métier à la fois intellectuel et manuel, ancré dans les sciences humaines et faisant largement appel à la chimie, ouvrant sur de nombreuses possibilités d'enrichissement, en particulier lorsqu'il est exercé au sein d'une équipe pluridisciplinaire et d'une structure dont la permanence permet un travail de fond et un suivi à long terme des collections archéologiques.